

Les abeilles : un métier, une passion

A quelques kilomètres de Villefagnan, non loin de Montjean, M. et Mme Caillet ont le siège de leur exploitation : apiculteurs à part entière, une «aventure» qu'ils ne regrettent pas tout en aversant qu'aujourd'hui, probablement, un choix réfléchi n'amènerait pas à être indépendant dans ce domaine. Pour pouvoir vivre de leur exploitation, trop petite pour être viable en tant que telle, il leur a fallu valoriser leurs produits, en misant sur la qualité, et la diversification, en assurant la vente, bref se créer un nom : une autre «aventure».

L'apiculture est un secteur de l'agriculture hors sol, souvent considéré comme un peu à part : avoir des abeilles, «et vous en vivez ?». Certes, ce choix, qui leur plaît, M. et Mme Caillet ne l'ont pas fait d'un seul coup : attiré, c'est un virus familial, par l'apiculture, M. Caillet a commencé, en 67, en tant qu'amateur. En 71-72, comme ils se refusaient à vendre leur production, en gros, à une coopérative ou à un négociant (qui payait 18 mois ou 2 ans après la livraison), une solution de facilité mais peu rentable et qui amène à accroître de façon importante le nombre de ruches, pour atteindre le million, M. et Mme Caillet choisissaient une autre direction : la qualité, la diversification, la commercialisation par eux mêmes, M. Caillet ne gardant que dans un premier temps son métier précédent.

Les abeilles en elles mêmes constituent une «aventure», non qu'elles représentent un danger — l'abeille n'attaque jamais : elle se défend ; le «métier» est donc de ne pas la mettre en situation d'affolement, même si l'on n'évite pas les piqûres lors du travail — mais parce que rien ne peut être vraiment planifié : qu'un rucher soit en situation d'orphelinage, quand la Reine a disparu et que l'essaïm diminue ou n'est plus, ou qu'il faille en déménager tel ou tel autre, car la région ne convient plus, le propriétaire du terrain n'en veut plus...

Mais avec la commercialisation, avec la valorisation, commençait la vé-

ritable aventure, quotidienne également : les premiers marchés, en 71-72, où allait Mme Caillet, seule à l'époque, à vendre du miel. Bien seule. Seuls aussi sur la région puisque, jusqu'à récemment, ils avaient l'unique exploitation professionnelle, tous les autres apiculteurs ayant un métier principal : instituteur, facteur, même s'ils possèdent plusieurs centaines de ruches.

L'«aventure», c'était aussi la diversification, passant d'abord, par celle du miel : il fallait pouvoir offrir une variété suffisante de ce produit, dont on sait que, suivant les fleurs butinées, il a un aspect, une consistance, une couleur, mais surtout un goût et des qualités différentes.

La région, le canton étaient intéressants, le sont encore plus actuellement : en témoignent les nombreux ruchers installés dans le nord-charente, par des apiculteurs de Haute-Vienne, Dordogne, Deux Sèvres, Gironde, qui pratiquent l'apiculture pastorale : les fleurs mellifères y sont nombreuses, colza, arbres fruitiers, pissenlits et, avec le développement de la culture du tournesol, les ruches ont fleuri ! On peut donc, rien qu'avec les ressources de la région, proposer plusieurs variétés de miel : toutes fleurs de printemps, miel de forêt (châtaignier), toutes fleurs d'été. Cela ne suffisait pas : M. et Mme Caillet étaient jusqu'alors apiculteurs sédentaires, ayant installé leurs ruches dans des endroits favorables.

QUELQUES CHIFFRES - QUELQUES EXPLICATIONS

- une ruche : 40 kg.
- un essaïm : environ 80.000 abeilles.
- une reine : vit jusqu'à 5 ans et pond de 1.500 à 3.000 œufs par jour.
- une abeille : vit quelques semaines. C'est pourquoi «l'unité», pour un apiculteur, c'est l'essaïm. L'ensemble des essaïms forme le «cheptel».
- on parle d'orphelinage lorsque la reine disparaît, ce qui entraîne diminution allant jusqu'à l'extinction de l'essaïm.
- l'apiculteur, un «profiteur», vivant aux dépens des agriculteurs ? Sait-on que, tous les produits retirés de l'implantation des ruches ne sont rien par rapport à ce que l'abeille apporte par la pollinisation : la vie des plantes, tout simplement.

Beaucoup de peine, beaucoup d'émotion, et pratiquement pour... des prunes, ce qui, en apiculture est original : les abeilles, saturées, arrivant trop tard dans la région, ne produisaient que peu de miel de bruyère.

A partir des années 80, révisant leur orientation, un rucher sédentaire — qu'il faut aller visiter régulièrement, mais qu'on ne transporte plus — était installé à l'année dans le Massif Central, permettant à M. et Mme Caillet d'assurer, en plus, à leurs clients, un miel toutes fleurs du Limousin, puis un miel de bruyère : la bataille de la diversification, de la qualité était gagnée.

Restait à proposer une variété de produits suffisante : les miels, mis en pots à l'exploitation, bien sûr ; le pollen, la gelée royale, l'hydromel, mais aussi les bonbons, composés de 30 % de miel pour les bonbons fourrés (15 % dans les bonbons durs).

De visite de printemps, où on contrôle les ruches, où on vérifie que la reine — qui peut vivre jusqu'à 5 ans — ne soit pas trop âgée, on la marque éventuellement — cette année c'est le blanc : une petite pastille, avec un numéro, que l'on colle sur le thorax — de la visite de printemps donc, à l'essaïmage artificiel, de celui-ci aux ré-

coltes, quatre au moins, dans la région, dans le Massif Central, puis à la mise en pots, le travail se répartit sur toute l'année, nécessitant des déplacements importants.

En outre il y a la commercialisation : — les marchés : Lezay, Melle, Ruffec. — les foires : Chasseneuil, Confolens, Rouillac.

— pendant la saison d'été, c'est la côte, entre La Tremblade et Royan, qui permet de se faire des clients fidèles, parmi les vacanciers, appréciant la valeur des produits. — les expéditions, jusque dans l'Est de la France.

— et bien sûr, des commerçants de mi-gros qu'il faut livrer : une assise locale et régionale.

Mais, si M. et Mme Caillet ont un regret aujourd'hui, ce n'est pas d'avoir entrepris l'apiculture, les abeilles, le métier, leur plaisent trop, c'est seulement de ne pas pouvoir, en France, produire des miels de qualité à meilleur prix : les charges d'exploitation sont trop lourdes — c'est la «maladie» française —, les coûts du matériel trop élevés. Ainsi, souvent, pas toujours, certains circuits de distribution s'approvisionnent en miel à meilleur marché, importé. N'est-ce pas regrettable quand on a un produit de qualité sur place ?